

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Répondre aux sollicitations des différents types de clients internes ou externes (OPCO, adhérents, organismes de formation, entreprises, salariés) sur le champ de la certification afin de leur apporter un premier niveau d'information et le cas échéant les orienter vers une ingénierie de certification adaptée.</p>	<p>Un questionnaire à visée professionnelle Cette épreuve permet de vérifier la maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques et réglementaires par rapport à des situations professionnelles en lien avec la certification. Elle se réalise à distance via une plateforme numérique. Durée : 30 à 45 minutes. Le candidat doit obtenir un résultat de 70%.</p>	<p>La réponse est claire, détaillée, argumentée et personnalisée à la problématique du client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de questionnement pour analyser la demande sont mises en œuvre et adaptée aux clients • Le processus d'ingénierie de certification est connu et détaillé (création / rénovation de certification, information sur le cadre réglementaire, étapes de mise en œuvre d'une ingénierie)
<p>Interroger la demande et le besoin du client, à l'aide d'un questionnement en amont des travaux, pour les préciser, les reformuler et juger de la validité de l'étude et de la démarche à entreprendre.</p>	<p>Un dossier professionnel et une soutenance du projet d'ingénierie de certification devant un jury Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p>	<p>La demande est clarifiée et contextualisée pour le client interne ou externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat utilise les techniques de conduite d'entretien (question ouverte, reformulation...). • L'analyse du candidat jugeant de l'opportunité de la démarche est argumentée • Une note de cadrage synthétise l'ensemble des informations relatives à la demande client et précise les étapes du projet
<p>Réaliser une analyse des données existantes à l'aide des ressources fournies par le client et un état des lieux des certifications existantes, afin d'appréhender le contexte et les problématiques en matière de compétences professionnelles, le besoin du marché du travail et la valeur d'usage.</p>	<p>L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange 	<p>Le candidat exploite un ensemble de données pertinentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat utilise les sites de recherche adaptés. • Toutes les ressources (études, descriptif du métier, de la formation, flux de stagiaires / salariés, besoins du marché...) sont exploitées et les informations triées de façon pertinente. • L'état des lieux (benchmark) des certifications liste les certifications existantes correspondant au projet de certification ou proches. • Une synthèse précise les critères déterminants / discriminants à la création d'une certification (enjeux compétences, besoin du marché, analyse des cohortes pour la valeur d'usage)
<p>Interroger des acteurs représentatifs du secteur dans le cadre d'entretiens ou de groupes de travail, afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de la note d'opportunité et la valeur d'usage.</p>	<p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>Le choix des acteurs à rencontrer est pertinent et qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs identifiés sont représentatifs du secteur / métier (profil / typologie d'acteurs, activités, rôles et fonctions, géographie, taille d'entreprises,) • La qualité de l'animation de l'entretien / réunion est adaptée aux acteurs interrogés. • Le candidat a pris en compte les contraintes de mobilisation des acteurs à rencontrer (durée, modalités – tel / mail / visio / présentiel, planning). • Le candidat conduit les entretiens / la réunion et obtient les informations recherchées dans le temps imparti.



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Rédiger une note d'opportunité et valeur d'usage du projet de certification précisant les problématiques en matière de compétences professionnelles, les besoins du marché et l'usage effectué par les bénéficiaires pour aider le client dans sa décision de création d'une certification.</p>	<p>Un questionnaire à visée professionnelle Cette épreuve permet de vérifier la maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques et réglementaires par rapport à des situations professionnelles en lien avec la certification. Elle se réalise à distance via une plateforme numérique. Durée : 30 à 45 minutes. Le candidat doit obtenir un résultat de 70%.</p> <p>Un dossier professionnel et une soutenance du projet d'ingénierie de certification devant un jury Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>Le rapport est structuré et rédigé selon un format adapté, correspondant au besoin du client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il compile de manière synthétique et analytique les informations collectées • Le rapport répond aux critères attendus de la réglementation en vigueur. • La rédaction (style, vocabulaire, syntaxe) est claire, précise et compréhensible. • Le rapport aide le client interne ou externe à prendre une décision.
<p>Présenter les conclusions de la note d'opportunité et de la valeur d'usage au certificateur selon les modalités adaptées (réunion, CPNE...) pour l'accompagner dans sa prise de décision</p>	<p>Le client est capable de prendre une décision éclairée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat anime la restitution • Les techniques d'animation sont maîtrisées (clarté des messages, distribution de la parole, relance, synthèse, décision) 	<p>Le client est capable de prendre une décision éclairée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat anime la restitution • Les techniques d'animation sont maîtrisées (clarté des messages, distribution de la parole, relance, synthèse, décision)
<p>Recueillir les éléments nécessaires afin de rédiger le référentiel de compétences, en s'appuyant sur un groupe d'experts représentatifs (professionnels métiers, formateurs, RH).</p>	<p>Les éléments nécessaires à la rédaction du référentiel de compétences sont collectés grâce à la pertinence des experts mobilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les experts sont mobilisés en fonction de leur connaissance du métier/compétences/formation. • Les modalités de mobilisation des acteurs sont adaptées (groupe de travail, entretien individuel...) • Le candidat a une posture adaptée: écoute, reformulation, relance, synthèse. 	<p>Les éléments nécessaires à la rédaction du référentiel de compétences sont collectés grâce à la pertinence des experts mobilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les experts sont mobilisés en fonction de leur connaissance du métier/compétences/formation. • Les modalités de mobilisation des acteurs sont adaptées (groupe de travail, entretien individuel...) • Le candidat a une posture adaptée: écoute, reformulation, relance, synthèse.
<p>Rédiger les activités et/ou les compétences du référentiel du projet de certification en prenant en compte la diversité des situations de mises en œuvre des compétences professionnelles pour répondre au formalisme exigé par la réglementation en vigueur.</p>	<p>La rédaction du référentiel respecte les règles et formalisme en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat maîtrise le format du référentiel à construire (RNCP, RS). • La rédaction des compétences respecte les règles d'écriture par les textes en vigueur • Les compétences prennent en compte la diversité des situations professionnelles rencontrées. • La structuration du référentiel en blocs (pour les certifications au RNCP) est cohérent au regard de l'objectif des activités professionnelles et homogènes au 	<p>La rédaction du référentiel respecte les règles et formalisme en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat maîtrise le format du référentiel à construire (RNCP, RS). • La rédaction des compétences respecte les règles d'écriture par les textes en vigueur • Les compétences prennent en compte la diversité des situations professionnelles rencontrées. • La structuration du référentiel en blocs (pour les certifications au RNCP) est cohérent au regard de l'objectif des activités professionnelles et homogènes au

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Rédiger les critères d'évaluation du projet de certification, à l'aide d'un groupe d'experts / professionnels pour répondre au formalisme exigé par la réglementation en vigueur.	<p>Un questionnaire à visée professionnelle Cette épreuve permet de vérifier la maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques et réglementaires par rapport à des situations professionnelles en lien avec la certification. Elle se réalise à distance via une plateforme numérique. Durée : 30 à 45 minutes. Le candidat doit obtenir un résultat de 70%.</p> <p>Un dossier professionnel et une soutenance du projet d'ingénierie de certification devant un jury Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>La rédaction des critères d'évaluation respecte les règles d'écriture exigées par les textes en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le format de rédaction des critères d'évaluation est respecté • Le niveau attendu par le candidat est défini et correspond aux niveaux d'exigence des compétences visées • Les critères d'évaluation permettent d'évaluer pleinement la compétence correspondante et prennent en compte la diversité des situations professionnelles rencontrées.
Construire le dispositif de certification en prenant en compte les moyens et les contraintes du certificateur pour permettre le passage de la certification.	<p>Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>La proposition de dispositif du candidat est pertinente et adaptée aux contraintes du certificateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modalités d'évaluation sont définies par compétences ou par blocs de compétences (RNCP). • Les blocs sont accessibles de manière indépendante grâce à des modalités spécifiques • Le jury de délibération est constitué de personnes externes au dispositif et répond aux règles en vigueur (représentativité, paritarisme, égalité H/F) • Les épreuves d'évaluation sont décrites et précises (modalités, durées, règles d'attribution, échelle d'évaluation...)
Elaborer les outils d'évaluation du projet de certification, notamment pour la voie d'accès par la VAE, pour permettre l'évaluation des candidats dans le cadre d'un enregistrement au RNCP.	<p>Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>Les outils d'évaluation sont adaptés, clairs et facilement utilisables par les acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La (les) grille(s) d'évaluation des compétences correspondent au référentiel activités-compétences ou référentiel compétences. • La grille proposée est opérationnelle. • La trame du dossier déclaratif de la VAE est proposée et pertinente



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définir les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Accompagner le certificateur dans le déploiement du dispositif, en identifiant les moyens et ressources adaptés dans le but de permettre l'opérationnalité et l'efficience de la certification.</p>	<p>Un questionnaire à visée professionnelle Cette épreuve permet de vérifier la maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques et réglementaires par rapport à des situations professionnelles en lien avec la certification. Elle se réalise à distance via une plateforme numérique. Durée : 30 à 45 minutes. Le candidat doit obtenir un résultat de 70%.</p> <p>Un dossier professionnel et une soutenance du projet d'ingénierie de certification devant un jury Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>Les modalités d'accompagnement par le candidat sont adaptées, efficaces et le niveau d'accompagnement correspond aux besoins du certificateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liste des actions nécessaires au déploiement du dispositif (l'ingénierie de formation, l'habilitation des partenaires de formation, la stratégie de communication, l'animation et le pilotage du dispositif, plateforme de gestion, recrutement et formation des évaluateurs, enquête de suivi des certifiés...) est exhaustive et pertinente. • Le plan d'action de mise en œuvre du déploiement du dispositif est pertinent et adapté aux contraintes du certificateur. • Le plan d'action est priorisé et opérationnel compte tenu des moyens et ressources du certificateur
<p>Réaliser ou contrôler les actions de déploiement du dispositif pour le compte ou en appui du certificateur afin d'assurer la qualité de mise en œuvre de la certification.</p>		<p>Les actions de contrôle permettent une analyse qualitative et quantitative de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actions de contrôle proposées permettent de suivre la mise en œuvre du dispositif et de l'ajuster le cas échéant • Chacune des actions de déploiement du dispositif est affectée et pilotée par l'acteur le plus pertinent. • La posture d'accompagnement du candidat est adaptée aux besoins du certificateur
<p>Participer aux instances de pilotage / suivi de la certification (CPNE, COPIL...) avec le certificateur afin de rendre compte des travaux et les valider.</p>		<p>La posture du candidat est adaptée et de qualité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat adapte sa communication et sa posture aux différentes instances • Il apporte un niveau d'information adapté aux besoins • Il aide le certificateur à prendre des décisions sur

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Collecter auprès du certificateur l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement du dossier de demande d'enregistrement pour en garantir sa complétude.</p>	<p>Un questionnaire à visée professionnelle Cette épreuve permet de vérifier la maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques et réglementaires par rapport à des situations professionnelles en lien avec la certification. Elle se réalise à distance via une plateforme numérique. Durée : 30 à 45 minutes. Le candidat doit obtenir un résultat de 70%.</p> <p>Un dossier professionnel et une soutenance du projet d'ingénierie de certification devant un jury Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>Les demandes formulées au certificateur sont claires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations demandées sont pertinentes • Elles correspondent à celles du dossier d'enregistrement en vigueur (informations administratives, légales, tableau de suivi des cohortes...).
<p>Rédiger le dossier de demande d'enregistrement, en utilisant le format adapté en vue de la saisie en ligne et de l'instruction par les services de France Compétences.</p>	<p>Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités. L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation - Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange <p>La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.</p>	<p>La rédaction du dossier de demande d'enregistrement respecte strictement les consignes des notices de France Compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le certificateur est en capacité de créer son compte. • La plateforme d'enregistrement des certifications de France compétence est suffisamment maîtrisée pour réaliser la saisie des données et obtenir le récépissé de dépôt. • L'identification du besoin de complément d'information demandé par l'instructeur est précise. • Le lien avec le critère non respecté est établi de manière à apporter les corrections nécessaires au dossier.



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SYNTHÈSE

Informers les clients internes ou externes sur le champs de la certification	Réaliser une étude d'opportunité (besoin du marché du travail et valeur d'usage) pour le certificateur	Réaliser le référentiel activités-compétences (RAC) ou le référentiel de compétences, de la certification visée	Réaliser le référentiel de certification et le dispositif de certification	Accompagner le déploiement du dispositif avec le certificateur	Enregistrer la certification auprès de France Compétences
<p>Répondre aux sollicitations des différents types de clients internes ou externes (OPCO, adhérents, organismes de formation, entreprises, salariés) sur le champ de la certification afin de leur apporter un premier niveau d'information et le cas échéant les orienter vers une ingénierie de certification adaptée.</p>	<p>Interroger la demande et le besoin du client, à l'aide d'un questionnement en amont des travaux, pour les préciser, les reformuler et juger de la validité de l'étude et de la démarche à entreprendre.</p> <p>Réaliser une analyse des données existantes à l'aide des ressources fournies par le client et un état des lieux des certifications existantes, afin d'appréhender le contexte et les problématiques en matière de compétences professionnelles, le besoin du marché du travail et la valeur d'usage.</p> <p>Interroger des acteurs représentatifs du secteur dans le cadre d'entretiens ou de groupes de travail, afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de la note d'opportunité et la valeur d'usage.</p> <p>Rédiger une note d'opportunité et valeur d'usage du projet de certification précisant les problématiques en matière de compétences professionnelles, les besoins du marché et l'usage effectué par les bénéficiaires pour aider le client dans sa décision de création d'une certification.</p> <p>Présenter les conclusions de la note d'opportunité et de la valeur d'usage au certificateur selon les modalités adaptées (réunion, CPNE...) pour l'accompagner dans sa prise de décision.</p>	<p>Recueillir les éléments nécessaires afin de rédiger le référentiel de compétences, en s'appuyant sur un groupe d'experts représentatifs (professionnels métiers, formateurs, RH).</p> <p>Rédiger les activités et/ou les compétences du référentiel du projet de certification en prenant en compte la diversité des situations de mises en œuvre des compétences professionnelles pour répondre au formalisme exigé par la réglementation en vigueur.</p>	<p>Rédiger les critères d'évaluation du projet de certification, à l'aide d'un groupe d'experts / professionnels pour répondre au formalisme exigé par la réglementation en vigueur.</p> <p>Construire le dispositif de certification en prenant en compte les moyens et les contraintes du certificateur pour permettre le passage de la certification.</p> <p>Elaborer les outils d'évaluation du projet de certification, notamment pour la voie d'accès par la VAE, pour permettre l'évaluation des candidats dans le cadre d'un enregistrement au RNCP.</p>	<p>Accompagner le certificateur dans le déploiement du dispositif, en identifiant les moyens et ressources adaptés dans le but de permettre l'opérationnalité et l'efficience de la certification.</p> <p>Réaliser ou contrôler les actions de déploiement du dispositif pour le compte ou en appui du certificateur afin d'assurer la qualité de mise en œuvre de la certification.</p> <p>Participer aux instances de pilotage / suivi de la certification (CPNE, COFIL...) avec le certificateur afin de rendre compte des travaux et les valider.</p>	<p>Collecter auprès du certificateur l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement du dossier de demande d'enregistrement pour en garantir sa complétude.</p> <p>Rédiger le dossier de demande d'enregistrement, en utilisant le format adapté en vue de la saisie en ligne et de l'instruction par les services de France Compétences.</p>

Un questionnaire à visée professionnelle

Cette épreuve permet de vérifier la maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques et réglementaires par rapport à des situations professionnelles en lien avec la certification. Elle se réalise à distance via une plateforme numérique. Durée : 30 à 45 minutes. Le candidat doit obtenir un résultat de 70%.

Un dossier professionnel et une soutenance du projet d'ingénierie de certification devant un jury

Le dossier professionnel structuré à partir d'un projet d'ingénierie de certification, a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ces activités.

L'entretien avec le candidat, d'une durée totale de 50 minutes, s'articule autour de 2 temps :

- Une présentation argumentée de la méthodologie d'ingénierie opérée lors du projet de certification : 20 minutes de présentation
- Un échange question réponse avec le jury sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences afin d'en vérifier la maîtrise : 30 minutes d'échange

La soutenance se réalise en présentiel à Paris ou distanciel selon les possibilités d'organisation du candidat et du jury.